

Socare : nouvelle plateforme d'information, de communication sécurisée et de téléexpertise, pour les professionnels de santé et leurs patients.

Socare annonce le lancement de sa solution éponyme de téléexpertise, pensée plus largement pour faciliter la communication entre professionnels de santé, au-delà de la demande d'avis médicaux.



Plateforme d'information, de communication sécurisée et de **téléexpertise** pour tous les professionnels de santé et leurs patients.



Genèse du projet :

Communications difficiles et trop souvent non sécurisées entre professionnels de santé, **besoins réguliers mais non couverts d'avis d'experts** pour trancher sur l'urgence d'un cas patient : deux grands constats qui ont initié la création de la plateforme Socare, dont le lancement est aujourd'hui officialisé par SONUP (la start-up montpellieraine à l'origine de cette solution).

“L'expertise en audiologie de SONUP a motivé le projet initial, qui était de proposer une plateforme de téléexpertise pour les professionnels qui gravitent dans l'univers de la santé auditive (audioprothésistes, ORL, orthophonistes...)” précise Maxime Balcon, CEO de SONUP. Mais un autre constat a très rapidement suivi : **tout ce qui avait été développé pour l'audiologie a trouvé écho auprès de l'ensemble des professions de santé.**

Ils sont en effet tous confrontés à des problématiques de communication et de coordination des soins. “Que ce soit pour accélérer le traitement des cas simples ou pour obtenir des réponses sur l'identification et la prise en charge de certaines pathologies, toutes les professions de santé sont concernées d'une façon ou d'une autre”, estime Maxime Balcon.

C'est pourquoi, grâce à son expertise en développement de logiciels, la start-up a décidé d'aller encore plus loin avec Socare, en **ouvrant la plateforme à l'ensemble des professions médicales et paramédicales, et en développant des fonctionnalités avancées** de réseau, messagerie, partage de documents, génération de compte rendu, mise à disposition de contenus informationnels...

L'objectif de la plateforme : **structurer la pratique de la téléexpertise, être facilitatrice dans la communication pluridisciplinaire entre professionnels de santé, et renforcer les réseaux de soin de proximité.** Le tout pour une meilleure prise en charge des patients.

Business model :

L'inscription et l'utilisation de la plateforme sont gratuites et sans engagement. Seul le module de téléexpertise donnera lieu à des frais de fonctionnement pour les professionnels de santé. Ils seront mis en place seulement à partir du mois de mai, afin de favoriser dans un premier temps la découverte de la plateforme sans frais par le plus grand nombre.

A terme Socare prélèvera des frais de fonctionnement à l'acte, à hauteur de 1€ pour le professionnel requérant, et 2€ pour le professionnel requis*. Par ce choix de business model, **la plateforme souhaite lever le frein financier à la téléexpertise et en démocratiser la pratique, dans l'intérêt de tous.**

**Depuis avril 2022, la téléexpertise est accessible pour la plupart des professionnels de santé, entraînant une rémunération de l'Assurance Maladie de 10€/demande pour le requérant, et 20€ pour le professionnel requis (des nuances subsistent, notamment dans la capacité des professionnels à solliciter des avis et à coter les actes).*

Perspectives :

Le pilote initié il y a plusieurs mois a permis de valider l'intérêt et la facilité d'utilisation de la plateforme. La V0 de Socare sera officiellement présentée aux Assises ORL à Cannes du 1er au 3 février 2024. Cette première phase de lancement permettra de compléter les cas d'usages et d'éprouver les choix de navigation, avant le **lancement d'une V1 (implémentée de nouvelles features) déjà prévue pour le second trimestre.**